

Publié le 11 juin 2021

Le verdict ou le soupçon ?

Par livres interposés, la polémique sur la personnalité de Marthe Robin et sur l'authenticité de son expérience mystique se poursuit. Vient de paraître un ouvrage de Joachim Bouflet, spécialiste de certains phénomènes mystiques, qui «reprend et complète le dossier», et se présente comme voulant «clôre définitivement le débat» en apportant des «preuves irréfutables», des preuves dont l'accumulation finit par jeter le soupçon sur la personnalité de Marthe Robin. Aline Lizotte nous donne sa propre réflexion sur ce livre, et surtout sur ce que l'on peut appeler la véritable «mystique» de Marthe Robin.

Il faut avoir une certaine audace pour écrire un livre sur Marthe Robin titré *Le verdict*. Cela signifie que l'on s'érige en «juge», supérieur et dernier, de tous ceux qui ont parlé ou écrit à ce sujet. Surtout de ceux qui en ont parlé avec admiration. Joachim Bouflet vient de publier aux éditions du Cerf un livre sur Marthe Robin¹, un livre fort habilement écrit, et dont le but est surtout de défendre son ami le père Conrad De Meester, auteur de *La fraude mystique de Marthe Robin*². Joachim Bouflet est un auteur très connu, spécialiste de l'histoire de certains mystiques, principalement Anne-Catherine Emmerich, Thérèse Neumann, le Padre Pio. Il s'intéresse aux phénomènes extraordinaires que l'on rencontre dans la vie des mystiques (stigmates, lévitation, inédie, extases). Il est consultant auprès de la Congrégation pour la cause des saints. Il était l'homme tout désigné pour prendre la défense de Conrad De Meester, dont le livre sur Marthe Robin a soulevé une polémique. Personnellement, j'ai lu son livre consacré au Padre Pio, et je l'ai bien aimé. Je ne peux en dire autant du livre qu'il vient de consacrer à Marthe Robin.

L'habileté du soupçon

Joachim Bouflet n'affirme ni n'infirme la réalité des attributs que l'on prête à Marthe : mystique, stigmatisée, ne dormant pas (agrypnie), ne mangeant pas (inédie), aveugle et surtout malade. Il les analyse comme «des faits», avec tout ce que peuvent comporter de subjectif ces narrations d'événements non vécus par les personnes qui en parlent et qui ensuite les racontent en y mêlant leurs propres émotions. L'un des narrateurs de ces faits a été le père spirituel de Marthe, le Père Georges Finet, dont on se plaît à relever les exagérations – réelles – en «oubliant» qu'il fut, de 1935 jusqu'en 1981, le plus proche témoin de cette femme.

Mais que dit-on de Marthe ? Était-elle ou n'était-elle pas une mystique ? Que faut-il entendre par ce mot ? Pour

Un fait s'impose, et il n'a rien de «surnaturel» : Marthe Robin est une malade, et une grande malade.

1 - Joachim BOUFLET, *Marthe Robin, Le Verdict*, Éditions du Cerf, 2021.

2 - Conrad DE MEESTER, *La fraude mystique de Marthe Robin*, Éditions du Cerf, oct. 2020.

notre auteur, la qualification de ce nom exige de vérifier l'exactitude des faits étonnants, comme les stigmates, l'agrypnie, l'inédie, c'est-à-dire «les manifestations qualifiées de surnaturelles³». Bien que ce mot «surnaturel» soit proprement équivoque, il faut suivre l'auteur dans son analyse de ces «manifestations». Cependant, un fait s'impose, et il n'a rien de «surnaturel» : Marthe Robin est une malade, et une grande malade. La maladie commence en 1918 et comporte un temps de rémission (1921-1922). La rechute se situerait en 1922, et une impotence s'établit progressivement ; elle devient incapable de marcher, ses jambes se replient sous elle, et ses bras (surtout les avant-bras) se paralysent. Peu à peu, l'analyse médicale pense à une autre maladie, probablement source de cette impotence : une tumeur au cerveau, et l'on finira par diagnostiquer une encéphalite. Marthe est une grande malade, ce fait est incontestable. Comment vécut-elle sa maladie ? Comme une mystique ou comme une névrosée psychopathe ? La réponse à cette question est l'enjeu du livre !

À ces faits scientifiquement diagnostiqués se joignent des manifestations constatables, qui sont hors du champ médical : l'inédie – elle ne mange pas –, l'agrypnie – elle ne dort pas –, et du sang frais coule sur tout son corps. Sont-ce des stigmates ? Surtout, y-a-t-il un lien entre sa maladie et ces phénomènes donnés comme «surnaturels» ? Ou n'y a-t-il pas de lien ?

S'il n'y a pas de lien, ces faits étonnants ne sont pas liés de façon causale à la maladie, bien qu'ils les accompagnent. Depuis quand et comment les accompagnent-ils ? Nous pourrions alors parler non de faits mystiques, mais de faits non naturels, qui peuvent accompagner un développement de vie mystique. Mais qu'est-ce que cette mystique ?

S'il y a un lien, une maladie neurophysiologique, dont les signes sont indubitables, a provoqué chez la malade une forte puissance de suggestion, de compensation, aboutissant à une névrose pluri-identitaire. Voilà la cause réelle des signes étonnants – ce qui n'est pas impossible – qui, cependant, n'ont rien de «surnaturels». Elle s'imagine avoir une mission d'Église et, comme d'autres, en particulier comme Anne-Catherine Emmerich, elle a des extases, des visions, des «stigmates» qui ne sont que la répercussion en elle de véritables troubles de la personnalité qu'à cette époque on diagnostique encore mal. Elle est quelque chose comme une hystérique, bien que le premier examen fait par les Docteurs Duchaume et Ricard ait éliminé cette possibilité, avec la *certitude morale* qu'il n'en était pas ainsi.

C'est à partir de ces prémisses que Joachim Boufflet s'aligne totalement sur les conclusions du livre de Conrad De Meester : Marthe n'est ni une mystique, ni une stigmatisée. Comme elle n'est ni l'une ni l'autre, elle est une fraudeuse.

Quelles sont les preuves ?

Elles sont nombreuses. La plus «dirimante», ce sont les cahiers de Marthe, dont la rédaction aurait commencé vers 1931 et qui s'achève vers 1936, au moment où elle devient totalement incapable d'écrire. Plus l'examen de ces cahiers progresse, plus le carme expert se trouble. Il est obligé de constater que la description des états

Les preuves sont nombreuses. La plus «dirimante», ce sont les cahiers de Marthe, dont la rédaction aurait commencé vers 1931.

3 - Joachim BOUFFLET, *op. cit.*, p. 62.

«mystiques» éprouvés dans l'expérience intérieure du fait de vivre la Passion du Christ – expérience qui se renouvelle chaque semaine – n'est pas celle de Marthe, mais celle d'autres mystiques qu'elle. Principalement, c'est à 90 % celle d'Anne-Catherine Emmerich. Autrement dit, Marthe se serait attribué la personnalité d'Anne-Catherine Emmerich. N'en vivait-elle pas, l'ayant relue, méditée ?

Le Dr Cuvelier, le médecin psychiatre auquel Joachim Bouflet se reporte parmi tous ceux qui ont été consultés, pose le diagnostic de troubles de la personnalité. Marthe n'est ni une mystique, ni une stigmatisée. Elle est soit Anne-Catherine Emmerich, soit Thérèse Neumann, etc. Elle fraude ; la description de «ses» états n'est que plagiat :

Elle commence à dicter vers 1929 de façon abondante : dès ce moment, elle plagie et s'identifie à ses auteurs favoris. L'encéphalite fait son œuvre, c'est-à-dire restructure la personnalité de la malade en utilisant les manques et les ajouts, troubles physiologiques et effets psychiques : hallucinations, fausses reconnaissances, illusion du temps. D'un autre côté, l'hypermnésie est assez extraordinaire puisque Marthe va, durant plusieurs années, dicter des pages entières de façon littérale, la passion d'Anne-Catherine Emmerich⁴.

Et puis, il y a les stigmates : sont-ils de vrais stigmates ? Pour qu'il y ait des stigmates, il faut des plaies ! C'est le sens du mot ! Il y a bien des écoulements de sang frais qui sont, certes, impressionnants. Mais s'il n'y a pas de plaies, il n'y a pas de réimpression des plaies du Christ. Personne n'aurait vu les stigmates des mains et des pieds. Quant à la sudation sur le front, ces gouttelettes qui imiteraient la couronne d'épines, elles forment des croûtes. Si on les enlève, un front lisse et uni apparaît. Les larmes de sang ne sont pas non plus un signe probant. Elles ne viendraient pas des glandes lacrymales, mais de coupures des artères nasales «fines estafilades situées de part et d'autres de la racine du nez dans l'angle interne de l'œil⁵». Donc, Marthe ne versait pas des larmes de sang, bien que du sang pouvait couler de sa figure ! Personne n'a jamais pensé à faire analyser ce sang ? Est-ce bien le sang de Marthe ? Était-ce du sang humain ? Peut-être du sang de poulet ?

Mais elle ne mangeait pas, ne dormait pas. En est-on si sûr ? On a bien trouvé un œuf dans le tiroir d'un buffet de sa chambre. Peut-être l'abbé Finet pouvait-il lui apporter, en secret, quelques nourriture – liquide, car elle n'avait plus comme dents que deux molaires ! Et est-il bien vrai qu'elle ne dormait pas ? Même un petit quart d'heure ? Une religieuse hospitalière ne témoigne-t-elle pas que les grands malades de ce genre disent ne pas avoir dormi alors qu'ils ont bel et bien eu quelques moments de sommeil ?

Était-elle si immobile qu'on l'a dit ? N'avait-elle pas quelques mouvements hors de son lit, se transportant appuyée sur ses coudes et sur ses talons repliés ? Ne sentait-on pas, quand on était près de son lit, quelques sursauts, quelques courts essais de mobilité ? Le Père Conrad De Meester n'a-t-il pas fait lui-même la

Nous savons par plusieurs récits que, soudainement, Marthe «pouvait être projetée sur sa gauche comme si une main invisible la tenait par le cou».

4 - *Ibid.*, p. 235.

5 - *Ibid.*, p. 153.

démonstration de la possibilité d'une sorte de reptation au sol ? N'a-t-on pas vu des formes personnelles, le soir, se déplacer dans la chambre de Marthe ?

Et qu'en est-il des actes de maltraitance physique du diable ? Nous savons par plusieurs récits que, soudainement, Marthe «pouvait être projetée sur sa gauche comme si une main invisible la tenait par le cou. Sa tête venait heurter avec une violence inouïe et à coups redoublés contre le petit meuble qui se trouvait là». Tel est le récit que fit le Dr Alain Assailly, et qu'il raconte dans un livre qu'il écrivit sur Marthe⁶. Joachim Bouflet le cite⁷. Mais, après avoir encadré les récits des attaques du diable par le récit de la mort de Marthe et rappelé les mots d'une «voix intérieure» supposément entendue du seul Père Finet – «Il m'a tuée⁸» –, notre auteur cite l'histoire d'une protestante, Mollie Fancher. Son cas ressemblerait à celui de Marthe Robin. Elle aussi a les jambes repliées sous elle, et elle aussi est victime de spasmes dont la violence dépasserait ce qu'a subi Marthe. Il y a cependant une différence, *c'est que Mollie n'a jamais attribué ces spasmes à une intervention diabolique*⁹. Les «attaques diaboliques» n'en sont pas. Ce ne sont que des spasmes provoqués par la maladie de Marthe.

L'interprétation du Dr Cuvelier, psychiatre, en fait foi : «Marthe Robin présente des phénomènes non expliqués, sortant de l'ordinaire, dus à un psychisme très particulier, avec des états de conscience modifiés, très sensible à la suggestion, présentant peut-être des personnalités multiples¹⁰». Bref, c'est une personnalité fortement clivée, qui est arrivée à se donner une identité : «c'est la petite sainte, la mystique qui ne mange pas, ne dort pas, porte les stigmates, etc., et l'influence du Père Finet est capitale, d'autant plus qu'il semble piégé par sa dirigée. Qui dirige l'autre ? Nous avons là un “couple mortifère”, deux personnes réagissant l'une sur l'autre et entretenant mutuellement leur névrose¹¹».

Sont-ce là des preuves ou uniquement des interprétations ?

Plus les interrogations de Joachim Bouflet s'accroissent, plus croissent les soupçons. Et plus les soupçons grandissent, plus la question que l'auteur ne pose pas, mais qu'il insinue, devient pertinente : ne sommes-nous pas devant une immense tricherie montée par un abbé en mal de gloire apostolique et par une fille spirituelle atteinte de troubles de la personnalité, cherchant à compenser ses blessures narcissiques par un jeu dont elle est plus la victime que la coupable ? Et ce jeu aurait duré de 1931 à 1981, c'est-à-dire pendant cinquante ans ?

Tout l'exposé de Bouflet consiste à nous dire que les faits qu'il sélectionne sont «naturellement» explicables comme relevant d'une maladie psychiquement atteinte.

6 - Docteur A. ASSAILLY, Bernard PEYROUS, *Marthe Robin. Témoignage d'un psychiatre*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 1996, p. 194.

7 - *Ibid.*, p. 191.

8 - Le Père Finet a sensiblement modifié ce «témoignage» devant la Commission diocésaine de l'enquête sur Marthe Robin.

9 - *Ibid.*, p. 201.

10 - *Ibid.*, p. 202.

11 - Dr. A. Cuvelier, à la réunion des 5-6 avril à La Flatière ; cité par Joachim Bouflet, p. 203.

Et s'il manquait quelque chose ?

Joachim Bouflet veut nous parler de faits étonnants, comme les stigmates, l'agrypnie, l'inédie, c'est-à-dire «les manifestations qualifiées de surnaturelles», et il s'acharne à nous les présenter comme des actes naturels qui émanent d'une malade vivant dans un entourage «mortifère». Pour lui, il n'y a rien de «mystique» dans ces comportements. Et si l'on se fie aux descriptions que la malade en fait en les rattachant à des prétendues «expériences mystiques», elle fabule, pire, elle ment. C'est la thèse que soutient le Père Conrad De Meester, et à laquelle Joachim Bouflet adhère totalement.

Cependant, Bouflet ne nous dit pas ce qu'il entend par «expérience mystique» et, pour le coup, s'il qualifie ces faits de «surnaturels», il entend ce mot comme inexplicable selon l'ordre «exigé» des comportements d'une véritable mystique. Or tout son exposé consiste à nous dire que les faits qu'il sélectionne sont «naturellement» explicables comme relevant d'une malade psychiquement atteinte. Il en tire donc, comme expert, son verdict : Marthe n'est pas une mystique, c'est une fraudeuse.

Qu'est-ce qu'une expérience mystique ?

Sans entrer à fond dans l'histoire de la mystique telle qu'elle s'élabore aux XV^e et XVI^e siècles, ce mot semble désigner un état particulier et privilégié d'une expérience de la «Présence» divine. Elle est privilégiée, car elle n'est pas le fait de tout baptisé. Elle devient spécifique, différente de la vie morale de l'homme, le chrétien de base, auquel il n'est demandé que d'observer les règles lui permettant d'éviter le péché mortel. Cette théologie dite «mystique» se coupe peu à peu de la théologie morale, qui s'abîme dans les discussions scolaires des normes du «permis» et du «défendu» dominées par la morale de l'obligation¹².

Cette morale de l'obligation, qui vient en droite ligne du nominalisme, se développera dans les deux tendances opposées du probabilisme et du jansénisme, avant de trouver un certain équilibre chez Alphonse de Liguori. Elle met en opposition soit la loi et la liberté, soit la loi et la grâce. La théologie mystique insiste sur les dons privilégiés, les grâces d'oraison, la contemplation infuse, grâces uniques et rares qui *permettent* à ceux qui les reçoivent une expérience unique et personnelle de la «Présence divine» dans l'âme. L'illumination de l'intelligence qui se reconnaît aux expériences extatiques d'une connaissance, si ce n'est de l'essence divine, du moins qui s'en rapproche, se joint à l'inondation intérieure de l'amour, source de joie. Mais la voie pour y parvenir est rude, tissée de purifications, d'ascèse, d'obscurité. C'est la voie des parfaits.

Cette voie dépend entièrement de l'opération divine, qui agit par l'Esprit-Saint et par ses dons, lesquels, même s'ils sont donnés au baptême, n'agissent que chez ceux qui sont appelés à cette perfection. Elle se développe par l'enseignement des «spiritualités», qui forment des écoles. Elle se reconnaît et s'observe, pas toujours par ces faits étonnants que développe Joachim Bouflet, mais surtout par des expériences de l'intimité de Dieu. Elle génère une multitude de «doctrines spirituelles», qui risquent de devenir plus importantes que la vie sacramentelle. Elle entraîne cependant une perfection des exigences de la réception eucharistique, qui devient un signe d'excellence auquel on ne peut accéder qu'avec permission, alors que le chrétien de base doit se

12 - Voir sur cette question l'exposé clair et éclairant du Père Servais Thomas Pinckaers, O.P. *Les sources de la morale chrétienne*, Éditions universitaires Fribourg, Suisse, Éditions du Cerf, Paris, ch. X et XI.

contenter des rudes et pénibles injonctions du sacrement de pénitence.

Le problème avec Marthe Robin, c'est qu'on a de la difficulté à faire entrer la «sainte» dans ce modèle des théologies mystiques. C'est une femme très malade et peut-être, après tout, ses inéduies et ses agrypnies ont-elles quelque chose à voir avec son encéphalite. Il n'est pas impossible que les ressorts de sa personnalité psychique aient été sollicités. L'évolution de sa maladie la conduit à une existence continuellement douloureuse et hors de proportions. Elle dévore, quand elle a pu lire, les livres

Immobilisée dans son petit lit
au fond de sa chambre,
soustraite à la lumière du
jour, Marthe prie, elle offre,
elle accueille.

des modèles spirituels, pour comprendre ce qui se passe en elle. Elle en recopie des passages et des passages, non pour s'en attribuer l'authenticité, mais pour se comprendre, pour se situer dans un monde qui ne la comprend pas. Elle n'est ni une Anne-Catherine Emmerich, ni une Thérèse Neumann, ni une Catherine de Sienne, ni une Thérèse d'Avila. Elle est Marthe, une petite paysanne au fond du pays de la Galaure.

Immobilisée dans son petit lit au fond de sa chambre, soustraite à la lumière du jour, elle prie, elle offre, elle accueille. Combien de personnes sont montées à La Plaine, ont attendu un peu longuement, assises sur des chaises de paille, méditant leur souffrance, impatientes de la lui confier ? Combien ont reçu d'elle ses conseils d'un «bon sens inspiré», combien sont reparties réconfortées avec cette petite espérance au cœur que rien ne serait plus pareil qu'avant ? Qu'est-ce qu'elle a fait, Marthe ? Rien d'autre que d'apporter à tous ces souffrants de la terre la certitude qu'ils ne sont pas des «parfaits», mais des enfants aimés de Dieu. Personne ne contemplait ces stigmates qui n'obéissaient pas à la norme, personne ne partageait sa solitude quand le Père partait, clé en poche. La seule hostie qu'elle recevait une fois la semaine la plongeait dans un amour de Jésus dont elle voulait partager non pas la souffrance, mais, à sa manière, la force d'un Amour sauveur du monde. Car si l'Amour du Père a été, dans son infinie miséricorde, redonnée avec certitude au monde pécheur, c'est, on ne peut l'éviter, sur la Croix que cela se consomme.

Cette participation à cette Croix, le Père, par l'Esprit, l'a imprimée dans la chair de Marthe. Elle a accepté, non sans débats ni hésitations, cette mission d'en être, parmi tant de saints et de martyrs, un témoin. Cette mission, elle l'a accomplie jusqu'à son dernier souffle. Elle n'a pas laissé de doctrine ! Elle n'a pas laissé de règles ni de normes. Elle a laissé une œuvre : ces Foyers de Lumière et d'Amour. Et Marthe ne serait pas une «mystique» ? Elle ne serait qu'une menteuse ? Une pauvre femme, c'est vrai, qui a été le témoin vivant d'un tel amour ! Un amour qui témoigne à la manière de l'humain pénétré de la foi, de l'espérance, de la charité, vertus infuses, que tous, comme baptisés, nous sommes aimés du Père et sauvés par Jésus. Marthe n'a fait que cela. Et cela, ce n'est rien ?

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr